

Commission autoformation

par *Pascaline Blandin**
et *Élisabeth Cormault***

Historique de la commission

Dès sa création en 1986, la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie a intégré un espace d'autoformation lié aux nouvelles technologies : la didacthèque. Cet espace, qui met à disposition des logiciels d'enseignement assisté par ordinateur (appellation de l'époque), laisse le public libre de travailler à son rythme dans les domaines scientifiques et techniques.

Un certain nombre de bibliothèques étaient intéressées par cette approche et travaillaient sur ces usages dans le cadre du groupe « Logithèques ». Lorsque L'ADDNB est née, elles ont donc poursuivi leur travail au sein de la commission Autoformation.

Aujourd'hui, le multimédia en général et Internet en particulier deviennent des outils nécessaires par rapport au développement de la société de l'information et font de plus en plus d'adeptes. Que ce soit au niveau des collectivités locales ou à celui des institutions, de nombreux projets voient le jour et permettent la création de nouveaux espaces multimédias aux vocations diverses (autoformation,

formation, information), au sein des bibliothèques ou en synergie avec elles. De plus, l'évolution des supports (passage de la disquette au cédérom), l'utilisation grandissante de l'interactivité et des possibilités du multimédia, ajoutées à la baisse du prix d'achat, mettent cet outil à la portée de tous, bibliothèques ou particuliers. Il est donc important pour les bibliothèques d'avoir des axes de travail et des outils communs, d'autant que le nombre de logiciels est en augmentation constante et que le choix est parfois difficile.

Essai de définition de l'autoformation pour les bibliothèques

Si, à partir de la Révolution française, les bibliothèques ont commencé à devenir des lieux d'autoformation et de démocratisation du savoir, elles le sont de plus en plus aujourd'hui où il est nécessaire de se former tout au long de sa vie afin d'être toujours plus performant. Elles deviennent des lieux où toute personne qui le souhaite peut mettre ses compétences à jour et peut rester ainsi en phase avec l'évolution de la société.

Il faut préciser que, dans le cadre de la commission Autoformation, nous ne parlons que de l'autoformation liée au multimédia et donc des espaces appelés indifféremment logithèques, didacthèques, espaces multimédias, qui proposent des logiciels d'autofor-

mation et qui permettent une formation en autonomie totale avec une médiation plus ou moins importante selon les lieux et les modalités d'utilisation. Ces lieux n'offrent aujourd'hui aucun suivi du ou des projets de formation de l'apprenant. C'est une des différences fondamentales qui existe entre un stage suivi dans un organisme de formation et une formation réalisée dans le cadre d'une bibliothèque.

Mais revenons au terme même d'autoformation. C'est un terme qui n'existe pas vraiment officiellement ; en effet, aucune définition n'existe dans les dictionnaires, à part dans un dictionnaire spécifique à la formation.

Pourtant c'est un courant pédagogique qui est en train de prendre de plus en plus d'ampleur dans le domaine de la formation puisque, depuis maintenant sept ans, un groupe de travail sur l'autoformation s'est créé : le GRAF (Groupe de recherche sur l'autoformation en France), qui regroupe des chercheurs des universités et de différents organismes de formation.

Ces derniers ont défini les différents courants de ce qu'ils appellent la « galaxie de l'autoformation ». Le point central et récurrent est l'apprentissage par soi-même. Puis ce point se divise en cinq branches spécifiques :

– l'autoformation intégrale, qui repose sur le fait d'apprendre en dehors de tout lien avec les institutions et les agents éducatifs formels ;

* *Coordinatrice Médiathécaire à la Cité des sciences et de l'industrie*

** *Chef du service didacthèque de la Cité des sciences et de l'industrie*

– l'autoformation existentielle, qui représente pour G. Pineau le processus d'appropriation par le vivant de son pouvoir de formation ;

– l'autoformation éducative, qui recouvre l'ensemble des pratiques pédagogiques visant à développer et à faciliter les apprentissages autonomes dans le cadre d'institutions spécifiquement éducatives ;

– l'autoformation sociale, qui renvoie à toutes les formes d'apprentissage réalisées par les sujets eux-mêmes, dans et par la participation à des groupes sociaux ;

– l'autoformation cognitive, qui réunit différentes conceptions des mécanismes psychologiques mis en jeu par l'apprenant dans l'apprentissage autonome (cf. « La galaxie de l'autoformation », Ph. Carré, n° 370 des *Cahiers pédagogiques*, janvier 1999, « Faut-il avoir peur de l'autoformation ? »).

On peut se poser la question de savoir pourquoi l'autoformation suscite un tel engouement. Est-ce parce que l'on devient à ce moment-là acteur de sa formation ? De plus, le support multimédia permet d'apprendre non pas sans efforts mais d'une manière plus ludique, plus conviviale. En effet, parallèlement à ce courant sur l'autoformation, s'est développé tout un courant sur le jeu en formation. Aujourd'hui, de nombreux logiciels d'autoformation, en particulier pour les plus jeunes, sont des produits ayant toutes les apparences d'un jeu, mais avec un contenu de qualité et un parcours pédagogique réel quoique quasiment invisible pour l'apprenant. Ces produits sont très attractifs et permettent aux jeunes comme aux adultes d'apprendre dans un cadre moins contraignant.

Ainsi, ces espaces de formation deviennent des lieux facilitateurs, qui permettent l'accès au savoir et

à l'utilisation des nouvelles technologies pour tous.

Nos objectifs

La structuration de l'Association en commissions permet l'élaboration d'un travail par centres d'intérêt. Ainsi, les membres de la commission Autoformation ont une expérience concrète de mise en place, ou bien sont intéressés par le montage de tels projets et souhaitent ainsi bénéficier des conseils de leurs collègues.

C'est pourquoi notre objectif premier est un objectif de mutualisation. Chaque réunion est pour nous l'occasion de faire le point sur l'évolution de nos dispositifs. Réalisations et projets sont ainsi présentés aux collègues.

Les difficultés techniques rencontrées par l'un trouvent souvent leur écho à l'autre bout de l'Hexagone. Des solutions peuvent être apportées à des problèmes de configuration, de protection, de réseau, d'habillage, de tarification... Les sources d'information sont mutualisées : adresses d'éditeurs, publications spécialisées, associations ou institutions compétentes dans la formation.

L'expérience de médiations originales, la mise en place de partenariats avec des entreprises locales ou des institutions éducatives sont portées à la connaissance du groupe. Ces échanges permettent à chacun de nourrir ses propres projets.

Se doter d'outils communs

Face à l'explosion de l'offre, nombre de bibliothèques connaissent de réelles difficultés à repérer et à tester des outils susceptibles d'être proposés à leurs publics. Il nous a donc paru essentiel d'engager un travail sur l'offre éditoriale. Ainsi, une liste de références d'outils dont l'usage a été plébis-

cité par les publics des bibliothèques est élaborée et régulièrement actualisée. Une cinquantaine de titres sont identifiés en bureautique, informatique, mathématiques, médecine, physique, techniques professionnelles et autres domaines.

Un travail est également engagé autour des sites Internet. Il permet l'identification de sites ayant un intérêt pédagogique.

Réfléchir ensemble

Notre commission est aussi un espace de réflexion. Elle permet, nous l'avons vu, d'alimenter nos propres projets, de voir le champ des possibles. Elle nous permet aussi de réfléchir au rôle que peuvent avoir les bibliothèques en complémentarité des institutions éducatives dans la formation du citoyen tout au long de sa vie. Elle donne des éléments permettant de mieux discuter avec les élus, et de valoriser ce concept lié à la rencontre du support multimédia et de l'usage formation dans des espaces accessibles au plus grand nombre : les bibliothèques.

Des configurations variées

Le paysage des bibliothèques proposant des multimédias de formation est hétérogène. Les bibliothèques membres de la commission reflètent cette très grande diversité des réalités.

Ainsi :

- La bibliothèque propose-t-elle une offre :
 - en consultation sur place ou/et en prêt ?
 - sur un poste ou plusieurs postes ?
 - dans un espace identifié ou sur des postes disséminés ?
 - dans un domaine (langue, bureautique) ou dans tous les

L'autoformation en médiathèque publique, l'exemple de la médiathèque du Canal

Présentation du service

La médiathèque du Canal a choisi d'intégrer les produits de formation sur cinq postes de consultation de cédéroms dans la salle de lecture adultes.

Le serveur de cédéroms propose donc sur ces postes des fonds électroniques : encyclopédies, logiciels d'aide à la recherche d'emploi, annuaires professionnels, bases de données d'entreprises, archives de périodiques et autoformation.

Le service public est assuré par le personnel de la section adultes, qui gère à la fois l'espace « usuels » de 120 places, l'espace Infodoc et les postes de consultation de cédéroms ; ceux-ci sont en accès libre et gratuit pour les adhérents du réseau des médiathèques.

Les ressources d'autoformation proposées

L'offre de formation concerne l'apprentissage des langues (allemand, anglais, espagnol, français langues étrangères) du niveau débutant à la spécialisation, ainsi que des tests d'évaluation de niveau en langues étrangères.

Des produits d'autoformation à l'informatique sont également proposés : initiation aux principaux logiciels bureautiques.

Les produits de formation spécialisée du type Photoshop, création de sites Web, langage de programmation, sont proposés en prêt, car ils supposent un équipement informatique personnel.

En fonction du calendrier scolaire, nous proposons également des logiciels de révision d'examens : Stratébac, Annales.

La demande du public est forte, mais le taux élevé d'équipement informatique au sein des foyers de la ville nouvelle nous a incités à développer une collection de programmes d'autoformation en prêt (plus d'une centaine de titres).

Nous proposons en consultation sur place une collection homogène d'un même éditeur (AURALOG), « Tell Me More », et les produits de la société ECOLA. Cela permet à l'utilisateur de se familiariser avec l'ergonomie du logiciel et facilite sa consultation.

Lorsque nous proposons des titres de différents éditeurs et de collections variées dans le but de répondre à une demande plus large, le public était souvent confronté au problème d'appréhender le fonctionnement du logiciel, ce qui l'empêchait de s'immerger dans son apprentissage et de progresser dans les niveaux sans difficulté.

Le public

Le comportement du public traduit le souci d'une nécessité professionnelle de formation permanente.

Autonome, il prend en charge sa formation ; fidèle, il revient régulièrement progresser dans son parcours.

La demande la plus importante du public est le besoin de gérer son apprentissage, en utilisant un traitement de texte par exemple, et d'imprimer des parties de la formation.

Les utilisateurs nous aident à connaître les limites des logiciels dans leur fonctionnalité : impression des exercices, des textes, des dialogues, correction personnalisée des exercices.

À cela s'ajoutent les contraintes liées aux paramétrages volontaires du logiciel de gestion de cédéroms (DISCOBOLE de Médiadoc).

Afin de protéger les ordinateurs et aussi de limiter les interventions de gestion du matériel, il n'est pas proposé de transférer les données sur disquette ou sur disque dur.

Limites et perspectives

Le nombre de lecteurs de cédéroms est au maximum de 28, ce qui limite l'offre thématique de formation. L'espace de consultation ne permettant pas l'isolement phonique de l'utilisateur, nous avons opté pour des produits pédagogiques qui ne sont pas uniquement basés sur la prononciation. Ces produits sont en prêt uniquement.

L'accès à Internet par le biais de ces cinq postes va permettre de développer l'offre de formation, tout en nous libérant des contraintes d'installation.

En effet, nous envisageons de proposer des sessions de formation à distance personnalisées via les services du CNED, du CNAM et des universités développant des unités de valeur dispensées à distance (Limoges), mais aussi des abonnements aux services en ligne développés par les éditeurs pédagogiques (par exemple le site d'aide aux devoirs « Après l'école »). La correction des exercices des cédéroms de langues via Internet sur le serveur de l'éditeur sera également possible.

La réflexion est menée au sein d'une des commissions de l'ADDNB afin de définir des modalités communes (inscription, abonnement, paiement...). La sélection des produits et leur évaluation sont également faites en commun au sein de cette commission.

L'échange d'expériences lors des réunions de l'ADDNB permet de constater que l'on a les mêmes interrogations, et de proposer des solutions simples.

Le travail d'analyse de la didactique de la Cité des sciences et celui de l'université de Lille sur l'évaluation des logiciels nous sont également précieux.

*Réseau des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines
Médiathèque du Canal Anne Balavoine,
responsable multimédia*

domaines de la connaissance ?

- Une médiation est elle prévue et de quelle nature ?
- Cette offre est-elle mélangée aux autres documents électroniques ou non ?
- Les mêmes consoles permettent-elles la consultation du catalogue et de l'ensemble des documents électroniques ?

Autant de questions dont le traitement reflétera, au-delà des moyens mis en œuvre, la place donnée d'une part aux documents électroniques et d'autre part à l'usage formation.

Nous pouvons ainsi dresser deux profils types résolument différents :

- Scénario n° 1 : une bibliothèque proposant sur une dizaine de postes des ressources en bureautique, langues et remise à niveau des connaissances de base. Avant de commencer son itinéraire de formation, l'usager s'inscrit et fait l'objet d'un entretien qui a pour objectif de mieux cerner ses besoins et de lui proposer un parcours et un rythme adaptés.
- Scénario n° 2 : une bibliothèque offrant en libre accès, sur des consoles dispersées dans ses espaces, des titres d'autoformation

BMIU Lecture publique de Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 29 32 50

Fax : 04 73 35 51 07

La BMIU lecture publique de Clermont-Ferrand dispose d'un espace multimédia où le lecteur peut s'autoformer sur les thèmes suivants :

- Initiation à la micro-informatique
- Bureautique (Word, Excel, Access, Powerpoint, Works)
- Initiation à Internet
- Langues (anglais, espagnol, allemand)
- Apprentissage du clavier

Pour la bureautique, l'autoformation se fait à l'aide d'un guide pratique d'utilisation (support papier).

L'accès aux logiciels se fait sur inscription gratuite, à partir d'un planning hebdomadaire, à raison de deux heures par semaine.

sur des consoles non dédiées à cet usage qui proposent également des outils de référence ou culturels ainsi que le catalogue de la bibliothèque.

Entre ces deux modèles très différents, il existe autant de cas de figures que de bibliothèques.

À la didacthèque de la Cité des sciences, 25 stations informatiques permettent l'accès à quelque 400 multimédias de formation dans les domaines des sciences et des techniques.

L'usager accède librement et gratuitement à ces ressources dans

un espace identifié, dédié à cet usage, où il trouve les conditions nécessaires à la mise en œuvre de sa démarche. Un médiathécaire spécialisé peut le guider dans sa recherche.

Les bibliothèques intéressées par le développement de tels services sont de plus en plus nombreuses. Ce phénomène coïncide avec les préoccupations sociétales liées au chômage, à la nécessaire mise à jour des connaissances, mais aussi à l'augmentation du temps libre et à l'indispensable maîtrise de l'outil informatique.